

Le travail social en quête de légitimité académique

Éric MARLIÈRE

Comment donner une légitimité universitaire et académique aux formateurs des écoles du travail social ? C'est l'objectif de la conférence de consensus qui s'est tenue au Cnam en octobre 2012 dont un ouvrage collectif tente de rendre compte.

Recensé : Marcel Jaeger (coord.), *Conférence de consensus. Le travail social et la recherche*, Paris, Dunod, 2014, 314 p., 26 € (Broché).

Si la mise en relation du monde de la recherche académique avec celui du monde du travail social n'a rien d'évident, « à plus forte raison lorsqu'il est envisagé que les travailleurs sociaux puissent être définis comme des chercheurs ou que leurs capacités à transformer leurs savoirs professionnels en savoirs scientifiques soient pleinement reconnues »¹, comment faire du travail social une discipline universitaire légitimé par un CNU indépendant dédié à cet effet ? C'est l'ambition du coordinateur de cet ouvrage, Marcel Jaeger, professeur de la chaire de travail social et de l'intervention sociale au Cnam², et d'une partie des contributeurs appartenant, pour la plupart d'entre eux, aux écoles du travail social. L'objectif de cet ouvrage est donc de restituer l'opposition entre les partisans à l'autonomisation du travail social comme discipline universitaire (appartenant majoritairement aux écoles du travail social) et les sociologues, le plus souvent universitaires ou au CNRS, qui ne voient dans le travail social qu'un objet ou un champ d'étude. Pour le moment, le travail social est un champ d'étude partagé par les psychologues, sociologues, politologues, historiens, etc., et ne constitue en rien du point de vue des institutions une discipline voire une science à part entière.

Les « praticiens-chercheurs » à l'assaut d'une légitimité académique ?

Nous avons regroupé ici l'ensemble des contributeurs issus du champ de l'intervention sociale, le plus souvent titulaire d'un doctorat de sociologie ou de sciences de l'éducation, souhaitant autonomiser la discipline du travail social voire, pour les plus perspicaces en faire, pourquoi pas, une science académique à part entière. C'est le cas d'Eliane Le Play, vice-présidente d'AFFUTS (Association française pour des formations universitaires et supérieures en travail social), docteure en sciences de l'éducation et formatrice dans une école de travail social, qui prône comme objet scientifique spécifique du travail social « l'agir et la pensée de l'agir en situation professionnelle » (p. 90). Ainsi, l'étude des pratiques de terrain et de

¹ Selon les mots utilisés par le coordinateur de l'ouvrage Marcel Jaeger en guise d'introduction, voir page 6-7.

² Pour mieux visualiser le parcours de Marcel Jaeger : presentation-cnam.fr/organisation/marcel-jaeger-professeur-du-cnam-555953.kjsp?RH=com_press

formation en situation constituerait une science autonome à l'égard des autres sciences humaines. Dans le même sens, Dominique Paturel, docteur en sciences de gestion, propose de mutualiser l'approche praticienne à travers une recherche participative qui serait à la base d'une « communauté de recherche » en travail social (p. 106). Le sociologue Philippe Lyet, responsable d'un laboratoire de recherche dans une école du travail social, relativise l'apport des chercheurs en sciences humaines en comparaison des savoirs pratiques du travail social : « ... les savoirs d'action des intervenants sociaux sont-ils aussi pertinents et aussi légitimes que les savoirs produits par les chercheurs scientifiques ? » (p. 100) Il faut croire que oui car, selon lui, une majorité des chercheurs « académiques » est « positiviste » et commettent par là beaucoup d'erreurs en raison de leur manque de connaissances empiriques et de simplicités. C'est pourquoi il prêche pour un constructivisme à savoir partir de données ou d'acteurs de terrain doté de méthodes rigoureuses afin de mieux appréhender les « savoirs d'action ». Le chapitre rédigé par Frédérik Mispelblom Beyer, pourtant professeur de sociologie à l'université, défend également l'approche d'une « analyse concrète des pratiques d'interventions, celui de production des « connaissances situées » (p. 261). S'il part du principe que la césure entre savoirs académiques/savoirs professionnels est un faux dilemme, il propose une coopération entre travailleurs sociaux et chercheurs « qui ne veulent pas se raconter d'histoire » (p. 274). Paradoxalement l'auteur ne dépasse pourtant le regard manichéen qu'il est censé dénoncer lui-même et suggère, à l'instar des contributeurs précédents, d'ériger une science du travail social pour pallier le « chaînon manquant » entre pratiques de recherche académique et pratiques professionnelle de terrain.

Stéphane Rullac, éducateur spécialisée et docteur en anthropologie, plaide pour l'organisation d'une matière autonome : seul le travail social érigé comme discipline, voire même comme sciences humaines (p. 130), pourrait unifier l'articulation des pratiques du travail social avec les théories. Si l'auteur en appelle à une plus grande coopération entre écoles et universités, il sépare paradoxalement les deux : les premières formeraient davantage de travailleurs sociaux expérimentés par des savoir-faire endogènes et intrinsèques à l'histoire de ces écoles tandis que les universités ne produiraient que des opérateurs nettement moins intuitifs par rapport à la réalité du terrain. D'ailleurs, l'auteur a tendance curieusement à homogénéiser l'histoire des écoles du travail social qui n'ont pourtant pas toutes la même situation et surtout la même « sensibilité politique » dans l'optique de les différencier clairement des universités et des IUT.

De l'ensemble de ces contributions ressort l'idée que les débats au sein de l'histoire de la sociologie du travail social semblent devoir se répéter même si on note une accentuation : tous les vingt ans, le travail social doit s'émanciper durablement de la sociologie « critique » mais aussi, ce qui est plus surprenant aujourd'hui, de la sociologie dite « compréhensive » afin de s'estampiller définitivement comme discipline universitaire voire surtout comme science.

Doter les écoles du travail social d'un espace de recherche productif et de qualité

D'autres chercheurs présents dans cet ouvrage, en revanche, ne reconnaissent pas le travail social comme science et peinent également à lui trouver une autonomie qui en ferait

une discipline à part entière. C'est le cas du sociologue Michel Chauvière, directeur de recherche émérite au CNRS, peu convaincu par la démarche de cette conférence et qui se montre toujours aussi sceptique, quarante ans après, lorsqu'il s'agit de trouver des arguments en faveur d'une présumée science du travail social. Le sociologue Manuel Boucher, directeur d'un laboratoire de recherche d'une école du travail social et président d'ACOFIS (Association des chercheurs des organismes de formation et de l'intervention sociale), sépare la vocation du travail social dont « l'objectif politique de réduire les conséquences négatives des inégalités » (p. 69) de celle de la science qui « a pour tâche de produire des connaissances » (p. 69). Pour cet auteur, la volonté d'établir une recherche en travail social reflète « les velléités de pouvoir d'acteurs institutionnels et d'« alterscientifiques »³ agissant dans le champ social. Le chercheur au CNRS Pierre Lénéel s'interroge sur le bien-fondé du travail social comme science et encourage, à l'instar du sociologue Jean Foucart, à développer plutôt l'interdisciplinarité (p. 157). Enfin, Michel Autès parle sans détour de l'égarement épistémologique au sujet de la « scientificité » du travail social : « les connaissances sont utiles à l'action, mais ne la dirigent pas. Ils sont produits dans le cœur de l'action, mais ce n'est pas l'action qui les produit » (p. 295). Selon lui, les prises de décision se prennent en fonction des opportunités, de la nature des interactions et des rapports de force en fonction des choix et valeurs qui animent les acteurs et non d'une présumée « science de l'action » représentée ici par le travail social.

Stratégie politique ou requête scientifique ?

À la lecture de cet ouvrage, nous nous rendons compte que l'enjeu épistémologique et/ou scientifique de la recherche autour de l'objet travail social cache en réalité une offensive politique qui ne dit pas son nom. Si, pour Michel Autès, cette conférence reste la manifestation cyclique d'un rapport de forces dans lequel la légitimité universitaire conférerait un atout supplémentaire pour les « notables » du champ, Manuel Boucher montre la volonté de certains formateurs d'acquiescer du pouvoir académique et donc politique susceptible de se traduire, selon Jean-Claude Ruano-Borbalan, en discipline autonome pour s'octroyer une section CNU, ce qui « donne des ressources et fonde la pérennité et la légitimité des recherches, des savoirs construits, etc. » (p. 26-27). Ainsi, certains praticiens-chercheurs pas toujours identifiés dans les disciplines où ils ont obtenu un doctorat pourraient se voir soudainement considérer comme des chercheurs et surtout des « décideurs » au sein d'une nouvelle discipline « autonomisée » qui est la leur, celle de l'intervention sociale.

Il faut donc faire attention aux amalgames. Un excellent travailleur social ne peut pas forcément devenir un bon chercheur et vice-versa. En effet, les formations ne procèdent pas des mêmes enjeux. Bien que des incertitudes demeurent dans les statuts, les places et parfois les vocations, les contributeurs souhaitant l'autonomie du travail social comme discipline et surtout comme science veulent accentuer les incertitudes afin d'opérer une sorte de sédition à la fois épistémologique mais surtout politique qui leur serait favorable en vue de s'auto-légitimer comme universitaire et chercheur. Mais cette ambiguïté ne doit pas dissimuler la

³ Manuel Boucher se réfère aux récents travaux du polytechnicien A. Moatti, *Altersciences. Postures, dogmes, idéologies*, Paris, Odile Jacob, 2013.

structure des enjeux scientifiques actuels et les aptitudes individuelles des uns et des autres évaluées par des organismes compétents composés de collègues. Les enjeux posés par cette *conférence de consensus* autour de l'autonomie disciplinaire et académique ne sont pas sans rappeler ceux dressés par les acteurs souhaitant développer la « criminologie » à l'université⁴ ? Cette revendication d'une « scientificité » du travail social, qui fustige le manque de connaissance empirique des chercheurs dits « académiques », court le risque, d'une part, de négliger les réelles difficultés auxquelles le monde de la recherche et universitaire sont confrontés et, d'autre part, s'éloignent irrémédiablement des préoccupations des travailleurs sociaux évoluant sur des terrains de plus en plus « sensibles ». Pourquoi ne pas plutôt développer un véritable champ de recherche scientifique de qualité regroupant psychologue, historien, sociologue et politiste auxquelles s'associeraient école du travail social et université par exemple ?

Publié dans laviedesidees.fr, le 5 juin 2014

© laviedesidees.fr

⁴ Même si les acteurs sont différents et la nature des enjeux moins pernicieuse, nous ne pouvons pas nous empêcher de faire un parallèle avec la volonté de mise en place de la criminologie comme science autonome dans les universités françaises, cf. L. MUCCHIELLI, *Criminologie et lobby sécuritaire. Une controverse française*, Paris, La Dispute, 2014.